

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29148**

### Intitulé

MASTER : MASTER Economie internationale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bordeaux	Le Président de l'Université de Bordeaux , Le Recteur de Bordeaux, chancelier des universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

122 Economie, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du Master « **Economie internationale** » assurera principalement des fonctions d'analyste et/ou de conseil :

- Elaboration et proposition de solutions stratégiques sur le déploiement international de l'entreprise ;
- Réalisation d'études économiques et économétriques ;
- Conseil sur les instruments et financements européens.

Le titulaire du Master « **Economie internationale** » parcours « *Economie, banque et finance internationales* », pourra également se tourner vers l'enseignement supérieur.

#### Parcours 1 : Commerce et stratégies internationales

- Travailler en équipe et autonomie dans le cadre d'une mission en entreprise de plusieurs mois
- Etre en capacité d'investir ses connaissances et aptitudes dans le cadre d'une mise en situation professionnelle
- Capacité à assurer la logistique d'une opération d'export-import et l'ensemble des métiers du commerce international
- Analyser les risques
- Capacité à synthétiser l'information

#### Parcours 2 : Economie, banque et finance internationale

- Maîtriser les connaissances théoriques nécessaires à la compréhension et à l'analyse des questions d'économie et finance internationales
- Maîtriser les techniques économétriques et réaliser des études économétriques
- Connaître les techniques de modélisation
- Réaliser un travail de recherche dans le champ de l'économie internationale

#### Parcours 3 : Expertise en affaires européennes

- Connaître et savoir utiliser les financements européens dans le cadre de la gestion de projet
- Elaborer des stratégies d'action sectorielles et/ou territoriales
- Evaluer un projet de développement territorial ou une politique publique
- Maîtriser les procédures relatives aux projets européens

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

#### Parcours 1 : Commerce et stratégies internationales

- Toutes entreprises
- Cabinets de consultants
- Missions économiques

#### Parcours 2 : Economie, banque et finance internationales

- Enseignement supérieur
- Institutions internationales
- Services d'études des banques, des grandes entreprises et des organismes de recherche publics et privés

#### Parcours 3 : Expertise en affaires européennes

- Organismes publics (institutions européennes, ministères, collectivités territoriales...)
- Organismes privés (cabinets d'avocats, consultants, sociétés, Think thank...)

#### Parcours 1 « Commerce et stratégies internationales »

- Entreprises : responsable du sourcing et des implantations, responsable export, responsable logistique, responsable de veille économique et commerciale, responsable de la gestion des risques du commerce international
- Cabinets de consultants : en charge de la mise en place des stratégies à l'international dans les entreprises

- Missions économiques : postes de chargé d'étude

### **Parcours 2 « Économie, banque, finance internationales »**

- Chargé d'études économiques
- Économiste de marché
- Conseiller économique
- Enseignant-chercheur
- Chargé de mission projets internationaux et européens
- Économiste/stratégiste bancaire

### **Parcours 3 « Expertise en affaires européennes »**

- Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- Études et prospectives socio-économiques
- Développement local
- Direction de grandes entreprises ou d'établissements publics
- Défense et conseil juridique

### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1102 : Direction des achats

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1403 : Études et prospectives socio-économiques

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

### **Réglementation d'activités :**

*Sans objet*

### **Modalités d'accès à cette certification**

#### **Descriptif des composantes de la certification :**

L'octroi du Master mention « **Economie internationale** » se fait après une formation en quatre semestres après une licence validée préférentiellement dans les domaines Économie Gestion, Administration économique et sociale, Mathématiques appliquées aux sciences sociales, Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises ou diplôme équivalent.

La validation de projets personnels (travaux de recherche/ stage) seront nécessaires pour obtenir le diplôme.

A noter que les étudiants du parcours « *Expertise en affaires européennes* » doivent impérativement s'insérer dans le centre d'excellence Jean Monnet en participant à l'université européenne d'été

et aux journées Eurotémis au semestre 1, ainsi qu'à la semaine d'études au sein des institutions européennes au semestre 2.

Des crédits ECTS surnuméraires peuvent être attribués aux étudiants et stagiaires s'investissant dans des enseignements facultatifs. Ces crédits n'entrent pas dans la validation du diplôme mais figureront sur le supplément au diplôme.

### **1<sup>è</sup> année de Master - parcours « Economie Internationale »**

*Semestre 1: 30 ECTS, 204 heures*

UE obligatoires (30 ECTS)

- UE 1 : Finance internationale (4 ECTS)
- UE 2 : Economie politique monétaire (3 ECTS)
- UE 3 : Géographie économique et mondialisation (3 ECTS)
- UE 4 : Commerce international (4 ECTS)
- UE 5 : Conférences de méthode (4 ECTS)
- UE 6 : Économétrie (3 ECTS)
- UE 7 : Anglais des affaires (3 ECTS)
- UE 8 : Commodity trading (3 ECTS)
- UE 9 : Gestion du risque de change (3 ECTS)

*Semestre 2: 30 ECTS, 220 heures*

UE obligatoires (30 ECTS)

- UE 1 : Macro-économie financière (4 ECTS)
- UE 2 : Interdépendances et comportements stratégiques (3 ECTS)
- UE 3 : Economie du développement (3 ECTS)
- UE 4 : Organisation des échanges mondiaux (4 ECTS)
- UE 5 : Conférences de méthode (5 ECTS)
- UE 6 : Économétrie appliquée (3 ECTS)
- UE 7 : Anglais des affaires (2 ECTS)
- UE 8 : Entreprises et mondialisation (3 ECTS)
- UE 9 : Economie de l'intégration européenne (3 ECTS)

UE Facultative (1 ECTS)

- Stage en milieu professionnel

## **2<sup>e</sup> année de Master - parcours « Commerce et stratégies internationales »**

*Semestre 3 : 30 ECTS, 150 heures*

UE obligatoires (30 ECTS)

UE 1 : Stratégie internationale (11 ECTS)

- Environnement économique international (3 ECTS)
- Analyse stratégique et applications (8 ECTS)

UE 2 : Techniques du commerce international (9 ECTS)

- Logistique (3 ECTS)
- Techniques d'import / export (aspects doc, incoterm) (3 ECTS)
- Techniques de paiement et d'investissement (3 ECTS)

UE 3 : Gestion des risques (10 ECTS)

- Gestion du risque de change (2 ECTS)
- Gestion du risque culturel (2 ECTS)
- Gestion du risque réglementaire et normatif (2 ECTS)
- Gestion du risque juridique (2 ECTS)
- Assurance du risque international (2 ECTS)

*Semestre 3 : 30 ECTS, 50 heures*

UE obligatoire - Etudes de cas et mission en entreprise (30 ECTS)

- Etudes de cas (2 ECTS)
- Mission en entreprise (8 ECTS)
- Stage (20 ECTS)

## **2<sup>e</sup> année de Master - parcours « Economie, banque et finance internationales »**

*Semestre 3 : 30 ECTS, 165 heures*

UE obligatoires (30 ECTS)

UE 1 : Macroéconomie internationale (6 ECTS)

UE 2 : Banque et finance (6 ECTS)

UE 3 : Commerce international et IDE (6 ECTS)

UE 4 : Développement et croissance (6 ECTS)

UE 5 : Econométrie appliquée (4 ECTS)

UE 6 : Modélisation économique appliquée (2 ECTS)

*Semestre 4 : 30 ECTS, 35 heures*

UE obligatoires (30 ECTS)

UE 1 : Mémoire de recherche ou stage long dans un organisme ou service de recherche (20 ECTS)

UE 2 : Grand oral (8 ECTS)

UE 3 : Séminaire de recherche (2 ECTS)

## **2<sup>e</sup> année de Master - parcours « Expertise en affaires européennes »**

*Semestre 3 : 30 ECTS, 141 heures*

UE obligatoires (30 ECTS)

UE 1 : Fondamentaux de l'Union européenne (12 ECTS)

- Marché intérieur et concurrence
- Union économique et monétaire

UE 2 : Financements et programmes européens (10 ECTS)

- Politique agricole commune
- Budget européen et politiques de cohésion
- Coopération internationale et développement
- Fonds européens structurels et d'investissement

UE 3 : Pratiques professionnelles (8 ECTS)

- Techniques de communication
- Lobbying européen
- Stratégies d'implantation
- Anglais

UE 4 : Formation continue (2 ECTS)

- Actualisation des connaissances
- Méthodologie

*Semestre 4 : 30 ECTS, 76 heures*

UE Obligatoires (30 ECTS)

UE 1 : Politiques européennes et mondialisation (8 ECTS)

- Politique environnementale
- Europe bancaire
- Immigration et asile

- Commerce et investissement
- UE 2 : Pratiques professionnelles (7 ECTS)
  - Actualités européennes
  - Ingénierie de projets européens
- UE 3 : Professionnalisation (15 ECTS)
  - Stage (3 mois minimum)
- UE facultative (1 ECTS)
  - Atelier Clinique du droit
  - Engagement associatif et citoyen

**Modalités de contrôle des connaissances :**

- les enseignements font l'objet d'un contrôle continu
- les examens sont organisés sous le régime de session unique
- le Master est décerné aux étudiants et stagiaires qui ont obtenu une moyenne générale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignements.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury comprend : - des enseignants chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury comprend : - des enseignants chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - d'une personne ayant une activité principale autre que l'enseignement et des compétences pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

**Base légale**

**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 26 mai 2016, mention Economie internationale (20160591)

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

Site de l'observatoire de l'Université sur l'insertion des étudiants

<http://www.u-bordeaux.fr/formation/enquetes-et-statistiques>

**Autres sources d'information :**

Site de la Faculté d'Economie-gestion-AES

<http://economie.u-bordeaux.fr/Formations>

Université de Bordeaux

**Lieu(x) de certification :**

Université de Bordeaux : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde ( 33) [Bordeaux]

Université de Bordeaux

351, cours de la Libération

33405 Talence Cedex

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Faculté d'Economie-gestion-AES

16, avenue Léon Duguit

CS 50057

33608 Pessac Cedex

**Historique de la certification :**